Race et préjugés

Exposé présenté par M. Fereydoun Javaheri

École d’été de Toronto — 1er août 2020

Un préjugé est une opinion ou un sentiment préconçu, souvent défavorable, qui se forment sans expérience, sans réflexion ou sans raison. On pourrait dire que le préjugé exprime une volonté déraisonnable de prouver une idée sans prêter attention aux faits. Entretenir un préjugé, c’est agir avec partialité et parfois avec animosité. L’exemple de préjugé le plus commun consiste probablement à penser du mal d’un groupe de personnes parce qu’elles appartiennent à une certaine race, qu’elles partagent des convictions idéologiques ou des normes culturelles qui nous sont peu familières.

Il existe de nombreuses formes de préjugés dans le monde : ils peuvent être ethniques, raciaux, sociaux, de genre, de langue. Mais le fondement du préjugé est l’ignorance. Les préjugés ont souvent été associés à la protection d’intérêts personnels, qu’ils soient économiques, territoriaux, politiques ou religieux. Les préjugés se propagent par l’acceptation aveugle de notions biaisées, par l’adhésion inconsidérée à des normes sociales néfastes. Les préjugés influencent peu à peu la pensée, affectent l’opinion publique, pénètrent les structures sociales, institutionnalisent la discrimination et finissent par façonner la conscience individuelle et collective.

L’histoire montre que des générations de personnes de bonne volonté peuvent être amenées à se conformer à des systèmes sociaux fondés sur divers types de préjugés. Petit à petit, les gens deviennent indifférents à la situation et, bien souvent, ils ne sont pas pleinement conscients des injustices douloureuses dont sont victimes leurs concitoyens. Ceux qui sont coupables de discrimination utilisent alors cette situation pour justifier davantage leurs actes. La discrimination à l’encontre d’un segment de la population constitue un obstacle formidable à la coopération mutuelle, et l’ensemble de la population est ainsi privée de précieuses contributions que ce segment de la société victime de discrimination pourrait apporter au bien commun. Nous payons tous le prix de la discrimination.

Quelles que soient les fausses excuses qu’on ait pu utiliser pour justifier un comportement aussi méprisable à l’époque de l’enfance collective de l’humanité, il ne fait absolument aucun doute qu’un tel comportement est tout à fait inacceptable à l’heure actuelle, alors que le genre humain est au seuil de sa maturité collective. Selon les paroles de ‘Abdu’l-Bahá :

« […] le monde de l’humanité ne peut être sauvé des ténèbres de la nature et ne peut atteindre l’illumination que par l’abandon des préjugés et l’acquisition de la morale du Royaume. »

Dans les écrits bahá’ís, le préjugé est appelé « les ténèbres des préjugés », une maladie, un fléau, qui a contaminé la société, l’un des maux les plus néfastes et les plus tenaces, un obstacle au bonheur humain, « une déviation profonde de la norme de la vraie moralité ».

Avant de nous demander comment, en tant que bahá’ís, nous nous efforçons de lutter contre les préjugés, examinons brièvement les effets néfastes des préjugés. ‘Abdu’l-Bahá dit :

« Les préjugés empêchent l’homme de s’élever vers les royaumes de la sainteté, l’emprisonnant dans les griffes du moi et la cage de l’égoïsme. »

Je me rappelle qu’en 1996, la Maison universelle de justice a adressé une lettre aux bahá’ís d’Afrique, dans laquelle elle affirme :

« La haine et l’animosité fondées sur la tribu, comme celles fondées sur la race, brisent l’esprit humain et freinent le développement de la société qui les accueille. »

Dans la déclaration « La promesse de la paix [mondiale] » que nous connaissons tous, la Maison universelle de justice dit :

« Le racisme […] constitue une violation si scandaleuse de la dignité humaine […] retarde le développement du potentiel illimité de ses victimes, corrompt ceux qui le pratiquent et entrave le progrès humain. »

La Maison de justice développe ce point dans un message récemment envoyé aux bahá’ís des États-Unis et dans lequel elle déclare :

« Le racisme […] prive une partie de l’humanité de la possibilité de cultiver et d’exprimer toute la gamme de ses capacités et de vivre une vie riche et épanouie, tout en freinant le progrès du reste de l’humanité. »

La plupart, voire toutes les régions du monde sont aujourd’hui affligées par diverses formes de préjugés, de division sociale et de discrimination. Pour l’instant, nous nous concentrerons sur les préjugés raciaux. Regardons autour de nous. Aux États-Unis, comme nous l’avons vu ces dernières semaines, le racisme systémique, avec sa longue histoire d’expériences douloureuses et amères et de lutte pour la justice sociale, continue de sévir. Le Canada a ses propres défis de discrimination raciale, comme beaucoup d’autres pays dans le monde. Aujourd’hui, cela continue hélas d’être une réalité.

Il n’est donc pas étonnant qu’éradiquer les préjugés de la surface de la Terre et établir l’unité de l’humanité, une fois pour toutes, soient au cœur de la mission divine pour cette époque, l’âge de la maturité collective de l’humanité. Deux Manifestations de Dieu ont souffert à cette fin. Le Báb et Bahá’u’lláh ont accepté d’être emprisonnés afin que l’humanité puisse être libérée, et ils ont enduré des tourments pour que l’humanité puisse être soulagée. C’est sur le chemin de l’unité de la race humaine que Bahá’u’lláh, qui est venu apporter le bonheur à l’humanité, a subi toutes sortes d’épreuves et de difficultés pendant 40 ans, et que le Báb a été criblé de balles. ‘Abdu’l-Bahá parle de « la conscience de l’unicité de l’humanité » comme étant « le don de Dieu à cet âge éclairé ». Bahá’u’lláh a fait de l’unicité de l’humanité le « principe central » et le « but ultime » de sa révélation.

S’adressant à l’humanité, Bahá’u’lláh dit :

« Vous êtes les fruits d’un seul arbre et les feuilles d’une seule branche. Toutes les nations, tous les peuples et toutes les langues sont les branches, les feuilles, les fleurs et les fruits de ce grand arbre de l’humanité. Dieu les a tous créés ; les protège tous ; pourvoit à tous et est bon pour tous ; Dieu est le vrai père ; tous sont ses enfants. Toutes les créatures sont égales dans cette unique famille de Dieu, sauf celui qui est le plus bienveillant, le plus compatissant – il est plus proche de Dieu. »

Bahá’u’lláh proclame en outre à toute l’humanité :

« Le tabernacle de l’unité est dressé ; ne vous considérez pas comme des étrangers […] Vous êtes les fruits d’un même arbre, les feuilles d’une seule branche […] La terre est un seul pays et tous les hommes en sont les citoyens. »

Les deux Manifestations de Dieu pour notre époque ont parlé de ce principe essentiel. Le Báb explique que Dieu nous a créés à partir d’un même arbre, faisant ainsi de nous les feuilles et les fruits d’un seul arbre. Shoghi Effendi souligne le caractère essentiel de ce principe dans la révélation bahá’íe :

« De tous les principes que renferment ces tablettes, le plus nécessaire à la vie est le principe de l’unité et de l’intégrité de la race humaine, qu’on peut considérer comme la marque distinctive de la révélation de Bahá’u’lláh et le pivot de ses enseignements. »

Nous voyons que la conception divine de l’unité de l’humanité, telle qu’énoncée par Bahá’u’lláh, est très claire. Il a également présenté à l’humanité le plan de Dieu pour l’établissement d’une société mondiale basée sur l’unité de toutes les races. Parce que nous aimons Bahá’u’lláh, que nous croyons en la vérité de son plan et sommes convaincus de l’efficacité de toutes les dispositions qu’il a prises pour le mettre en œuvre avec succès, les efforts que nous déployons pour contribuer à réaliser cette vérité constituent à la fois notre privilège spirituel et notre devoir envers lui.

Ce qui doit nous guider dans cette voie est inscrit dans les tablettes de Bahá’u’lláh et de ‘Abdu’l-Bahá, et dans les lettres et messages de Shoghi Effendi et de la Maison universelle de justice. La majorité des conseils sur la question raciale que je cite ici s’adressent soit aux institutions de la Foi aux États-Unis, soit à des habitants de ce même pays, où le défi du racisme demeure un des principaux obstacles au progrès social. Bien sûr, la situation de chaque pays est particulière, mais les conseils donnés dans ces lettres sont une source d’inspiration pour les bahá’ís du monde entier.

Pour que nos contributions à l’unité raciale soient efficaces et produisent des résultats durables, nos actions doivent être ancrées dans ces principes et ces conseils. Nos actions à cet égard doivent devenir un élément intrinsèque de notre vie personnelle et communautaire. Nous devons intérioriser la nature distinctive des méthodes et des approches bahá’íes pour lutter contre la discrimination raciale. Mais en quoi notre approche de l’éradication du racisme est-elle vraiment « différente » des autres ? J’aimerais vous parler aujourd’hui de quelques points à ce sujet, selon ma compréhension personnelle des enseignements bahá’ís. En étudiant cette question, j’ai constitué une liste de cinq points. Chacun de ces cinq points pourrait être examiné indépendamment, mais je vais tous les aborder brièvement aujourd’hui.

\* \* \*

Premièrement, en tant qu’individus, seuls ou dans un environnement familial, nous devons réfléchir profondément sur ce que disent les Écrits à propos de l’unicité de la race humaine. C’est un commandement de Bahá’u’lláh.

L’objectif de cette réflexion est de comprendre la réalité de cette unicité avec une telle profondeur spirituelle qu’elle nous permette de la refléter dans notre vie quotidienne et nos interactions. En ce qui concerne l’unité des races, la Maison universelle de justice déclare : « Il n’y a pas de substitut efficace à cette maîtrise des enseignements. » Il y a, comme vous le savez, de nombreux passages dans les Écrits qui nous aideraient dans nos réflexions sur ce sujet. En voici un parmi tant d’autres :

Dans ses Paroles cachées en arabe, Bahá’u’lláh s’adresse ainsi à l’humanité : « Ô enfants des hommes ! » et il commence par poser une question : « Ignorez-vous pourquoi nous vous avons tous créés de la même poussière? », à laquelle il fournit lui-même immédiatement la réponse : « Afin que nul ne s’élève au-dessus des autres. » « Méditez sans cesse comment vous fûtes créés », nous enjoint-il alors. Il dispense ensuite ses conseils dans cette même Parole cachée :

« Puisque nous vous avons tous créés d’une seule et même substance, il vous convient d’être comme une seule âme, de marcher du même pas, de manger de la même bouche et de vivre dans le même pays. Ainsi, du plus profond de vous-mêmes, les signes de l’unité et l’essence du détachement se manifesteront dans vos actes et vos actions. »

Réfléchir sur ces écrits nous aidera à voir que le préjugé racial, aussi ignoble soit-il en tant que notion, peut aussi être parfois associé à certaines habitudes de pensée qui nous portent, par exemple, à voir une dichotomie là où il n’y en a pas, à minimiser l’importance d’une question alors qu’il n’est pas justifié de le faire, à ne pas tenir compte des sentiments des autres parce que vous, dans votre cas, ne ressentez pas la même douleur, ou à nous focaliser sur des aspects secondaires de notre identité au détriment de notre véritable et essentielle identité.

En tant que bahá’ís, nous savons, par exemple, que l’âme est l’identité première d’une personne, le fait qu’elle est un être humain, une identité qui constitue la noblesse fondamentale de chacun. Se concentrer sur les aspects secondaires ou, pire encore, les dénigrer, n’est pas naturel et découle de notre mode de pensée fragmenté, qui est profondément influencé par les forces de désintégration.

Je souhaite mentionner un autre point concernant notre compréhension de l’unicité de l’humanité, car cela nous permettra de considérer l’unicité de la race humaine comme une vérité spirituelle fondamentale quand nous réfléchirons à cette déclaration de Dieu : « Vous êtes les fruits d’un seul arbre », qui indique clairement que Dieu n’a créé qu’un seul arbre, l’arbre de l’humanité, et que nous sommes tous les fruits de ce seul arbre. Nous ne sommes pas les fruits tout aussi précieux et savoureux de différentes variétés d’arbres qui devraient exister en harmonie dans un jardin. Nous sommes les fruits d’un seul arbre. Il n’existe en fait qu’un seul et unique arbre de l’humanité, un fait que la science a finalement réussi à prouver et à accepter comme une vérité fondamentale. Nous ne sommes pas des races différentes. Nous sommes la race humaine.

Nous gagnerons tous à mieux comprendre cette vérité. Comprendre cette vérité incitera les individus à chercher en leur for intérieur pour voir s’il pourrait y avoir, dans leur cœur, la moindre trace de préjugé, même inconscient. Ou si certaines de leurs pensées ou de leurs habitudes et certains de leurs a priori, influencés par ce qui se passe dans le monde, pourraient entraîner l’apparition de préjugés, même inconscients, à l’égard des gens d’une certaine race, les désignant comme « autres » et non comme les fruits du même arbre ? Chacun réfléchira, si nécessaire, à des questions telles que celles-ci :

Suis-je assez sensible à la souffrance de ceux qui subissent le racisme dont l’humanité souffre encore ? Ou, en raison de ma position sociale et des privilèges que je considère comme allant de soi, ne suis-je même pas conscient des souffrances qui m’entourent? Ai-je des amis proches parmi les divers peuples de l’humanité, avec qui j’entretiens une amitié affectueuse, authentique et sincère, et grâce à qui je peux bénéficier de la diversité de la création de Dieu, des amis avec lesquels, d’égal à égal, je peux acquérir, dans un climat amical et intime, une compréhension plus profonde de ces réalités qui m’entourent?

Quelle est ma façon de réagir à la violence qui découle des préjugés ? Est-ce que je cherche à comprendre, avec compassion et ouverture d’esprit, que la colère et la frustration de ceux qui sont soumis à l’oppression flagrante du racisme peuvent les amener à ne voir d’autre moyen de lutter contre l’injustice dont ils sont victimes que de réagir par des manifestations qui sont parfois agressives, bien qu’au fond, comme tout être humain noble, ils aient une aversion naturelle pour la violence ? Je ne parle pas ici de ceux dont la violence à l’égard des minorités raciales découle de positions totalement erronées, politiques ou autres, mais plutôt de ceux qui subissent, depuis des siècles, différentes formes d’une oppression cruelle et incessante.

Certains pourront tout naturellement juger utile de réfléchir à d’autres questions. Par exemple : dans quelle mesure ma vie est-elle axée sur l’identité fondamentale des êtres humains, qui sont les fruits d’un seul arbre, et non pas sur des identités secondaires comme la couleur de la peau, la langue, la culture, etc. ? Est-ce que je nourris inconsciemment un sentiment de supériorité et, si oui, comment puis-je changer cette attitude ? Est-il possible que j’aie, même inconsciemment, une attitude condescendante envers les membres d’une certaine race et, si oui, comment puis-je m’en libérer ?

Encore une fois inconsciemment et probablement sous l’influence de ce qui se passe autour de moi dans la société, se peut-il que mes réactions à plusieurs choses qui ne me sont pas familières ne soient pas assez sensibles et qu’elles suscitent un sentiment d’altérité chez ceux avec qui j’interagis – par exemple, si j’entends un nom qu’intérieurement je trouve « étrange », un accent qui ne m’est pas familier ou observe des manières de s’habiller, de manger et d’autres comportements sociaux qui sont nouveaux pour moi.

Chacun de nous peut se questionner sur la force de sa détermination à contribuer à éliminer la discrimination raciale. Que dois-je faire pour devenir un protagoniste efficace de ce processus ? L’objectif de nos réflexions sur ces questions est d’intérioriser les conseils du Gardien bien-aimé, qui dit :

« Faire preuve de discrimination raciale en arguant d’arriération sociale, d’immaturité politique et d’infériorité numérique est une violation flagrante de l’esprit animant la foi de Bahá’u’lláh. L’acceptation consciente d’une division ou d’un clivage quelconque dans ses rangs est étrangère à ses buts, principes et idéaux. »

Nous devons également comprendre que c’est une chose qu’un bahá’í soit victime de discrimination raciale dans la société en général, mais que c’est vraiment tout autre chose que les relations raciales au sein de la communauté bahá’íe soient causes d’inquiétude. La Maison de justice affirme que, pour un bahá’í, les blessures résultant de ses relations avec un autre croyant peuvent être particulièrement douloureuses.

\* \* \*

Alors, le deuxième point que je voudrais mentionner concerne l’influence que la société peut avoir sur nous en tant qu’individus, que communauté et qu’institution. « Il faut absolument demeurer vigilant afin de ne pas nous laisser affecter par les forces négatives de la société en matière de discrimination raciale ; sinon, les ténèbres du préjugé racial subtil et omniprésent s’insinueront parmi nous. » Dans une lettre écrite en son nom à l’Assemblée spirituelle des bahá’ís d’Atlanta, Shoghi Effendi déclarait :

« Les amis doivent, à tout moment, garder à l’esprit qu’ils sont, en quelque sorte, comme des soldats subissant une attaque. Le monde est actuellement dans un état spirituel extrêmement sombre ; la haine et les préjugés de toutes sortes le mettent littéralement en pièces. Au contraire, nous sommes les gardiens des forces opposées, les forces de l’amour, de l’unité, de la paix et de l’intégration, et nous devons constamment être sur nos gardes, que ce soit en tant qu’individus ou en tant qu’assemblée ou communauté, de peur qu’à cause de nous ces forces négatives et destructrices n’entrent parmi nous […] L’amour des uns pour les autres, le sentiment profond que nous sommes un nouvel organisme, les pionniers d’un nouvel ordre mondial, doivent constamment animer nos vies bahá’íes, et nous devons prier pour être protégés de la contamination de la société qui est si affligée de préjugés. »

Combien de fois prions-nous pour cela ?

\* \* \*

Le troisième point que je veux mentionner porte sur notre mode de vie individuel et collectif, c’est-à-dire la mesure dans laquelle nous essayons d’observer l’enseignement de Bahá’u’lláh nous exhortant à fréquenter tous les peuples du monde dans un esprit d’unité, d’amour et de fraternité. Encore une fois, nous pouvons nous demander : Est-ce que je fais tout mon possible pour rechercher la compagnie de personnes de toutes les races, notamment à la lumière de l’espoir qu’exprime ‘Abdu’l-Bahá « […] que, grâce à l’amour et à la fraternité, nous puissions parvenir à un tel degré de reconnaissance et d’estime mutuelles que l’unité du monde humain puisse être réalisée […] » ?

Nous savons que nous pouvons établir de telles relations d’amitié sincère dans de nombreux contextes. Alors nous devons y réfléchir. Dans quelle mesure nos communautés et nos institutions ont-elles conscience des subtilités liées au respect du principe de l’unicité ? Nous avons bien sûr le Maître comme exemple. Shoghi Effendi mentionne cela aux bahá’ís des États-Unis et les encourage à y penser et à réfléchir à la façon dont le Maître met cela en pratique :

« Qu’ils raniment et qu’ils perpétuent la mémoire de ces épisodes et de ces occasions inoubliables et historiques où il [‘Abdu’l-Bahá] a démontré de façon si frappante son sens aigu de la justice, sa sympathie spontanée pour les opprimés, son sens permanent de l’unicité de la race humaine, son amour débordant pour ses membres et son mécontentement envers ceux qui osaient faire fi de ses requêtes, se moquer de ses méthodes, défier ses principes ou infirmer ses actes. »

Des récits des voyages de ‘Abdu’l-Bahá aux États-Unis montrent bien comment il a saisi toutes les occasions, pendant tout son séjour, pour promouvoir l’unité des races. Je ne citerai pas d’exemples de ce qu’il a fait. Vous les connaissez et vous pouvez les étudier.

Nous pouvons toutefois nous inspirer du fait que, durant ces voyages, ‘Abdu’l-Bahá était, d’une part, très attentif à ne pas laisser les normes de la société affecter la bienveillance avec laquelle il traitait tous les gens qu’il rencontrait, y compris les personnes de couleur, tout en évitant, d’autre part, de critiquer les actions des ceux qui n’étaient pas conscients de l’unicité de la race humaine. En même temps, il parlait publiquement de l’unité des races et soulignait son caractère essentiel en tant que base d’une société juste, et il louait et encourageait ceux qui, par leurs actions, soutenaient et promouvaient l’harmonie raciale. Par l’exemple qu’il a donné, il a éduqué les croyants afin qu’ils aient le courage, l’audace et l’honnêteté de respecter l’unicité de la race en toutes circonstances. Il n’est pas resté silencieux sur la question du racisme. Il a parlé et agi, non pas en accord avec les normes de la société, mais en se laissant plutôt constamment guider par la lumière divine qui était en lui.

Nous n’avons pas non plus à nous taire ni à nous sentir obligés de participer aux manières controversées d’aborder cette question qui prévalent dans la société. Nous devons être guidés par le remède prescrit par la plume de Bahá’u’lláh, comme le demandent ses institutions. Suivre l’exemple de ‘Abdu’l-Bahá consiste à rester déterminé à refléter à tout instant l’unité raciale dans notre vie privée et publique et à promouvoir ce principe en toutes circonstances.

Réfléchissons aux conseils qu’a donnés Shoghi Effendi dans une lettre aux croyants des États-Unis. Il dit :

« Se libérer du préjugé racial, sous quelque forme que ce soit […] devrait se manifester systématiquement dans chaque phase de leur activité et de leur vie [Cela est mentionné à une communauté aux États-Unis], à l’intérieur ou à l’extérieur de la communauté bahá’íe, en public ou en privé, d’une manière formelle ou informelle, individuellement aussi bien qu’en leur qualité officielle de groupes organisés, de comités ou d’assemblées. Se libérer du préjugé racial devrait être délibérément encouragé grâce aux occasions variées et quotidiennes, si insignifiantes qu’elles soient, qui se présentent chez eux, dans leurs entreprises, au bureau, dans leurs écoles et leurs collèges, dans leurs activités sociales, les espaces de loisirs, leurs rencontres bahá’íes, les conférences, les conventions, les écoles d’été et les assemblées. »

Il est ici conseillé aux individus, aux communautés et aux institutions de demeurer vigilants afin d’éviter toute discrimination raciale dans leur foyer, dans leur vie privée, dans leur vie communautaire bahá’íe, dans leurs engagements en dehors de la communauté bahá’íe, dans leurs activités publiques ou privées, qu’elles soient officielles ou informelles, entreprises individuellement ou en groupes organisés; en d’autres termes, à tout instant. En ce qui concerne la communauté bahá’íe en particulier, le Gardien a écrit :

« […] le devoir de chaque communauté bahá’íe est de faire en sorte que, lorsque des membres des minorités existant dans son sein sont qualifiés et ont les compétences indispensables, les institutions représentatives bahá’íes, qu’il s’agisse d’assemblées, de conventions, de congrès ou de comités, comptent une représentation aussi large que possible de ces divers éléments, raciaux ou autres. »

Individuellement ou collectivement, comment travaillons-nous délibérément à éliminer toute trace de préjugés raciaux ? Ce qui est clair, c’est que nous ne pouvons, en aucun cas, entretenir la moindre forme de discrimination à l’encontre de quiconque au sein de la communauté bahá’íe. Écoutez ce que Shoghi Effendi a déclaré :

« Si une quelconque discrimination devait être tolérée, cette discrimination ne devrait pas être au détriment, mais plutôt en faveur de la minorité, qu’elle soit raciale ou autre. »

Le bien-aimé Gardien souligne en outre l’importance d’encourager les minorités, raciales ou autres, en affirmant que toute communauté bahá’íe dans le monde :

« […] doit ressentir comme première et inéluctable obligation d’éduquer, d’encourager et de sauvegarder chaque minorité en son sein, qu’elle soit religieuse, ethnique, de classe ou de nationalité. »

Ne pas réussir à soutenir adéquatement ces minorités, dans le cadre des affaires sociales et administratives de la communauté, entraîne, selon les paroles de la Maison de justice,

« [...] que c’est la minorité qui en subit les conséquences les plus immédiates et les plus négatives. Tandis que la majorité – dit la Maison de justice – peut tomber dans cet état inconscient contre lequel le Gardien la met en garde. »

Concernant l’inégalité raciale entre la population blanche et la population noire aux États-Unis, le conseil suivant qu’a récemment donné la Maison de justice à la communauté bahá’íe, dans sa lettre du 22 juillet 2020, offre un aperçu des implications de cette tâche exigeante. La Maison universelle de justice dit :

« “La communauté bahá’íe américaine, le levain destiné à faire lever le tout”, a averti le Gardien, ne peut espérer “échapper aux épreuves auxquelles cette nation est confrontée ni prétendre être totalement immunisée contre les maux qui entachent son caractère.” “Un effort énorme est requis de la part des races si leurs perspectives, leurs manières et leur conduite doivent refléter, en cette époque obscure, l’esprit et les enseignements de la foi de Bahá’u’lláh”, a-t-il également déclaré. “Qu’aucun d’eux ne pense qu’un tel problème puisse être résolu aisément ou immédiatement.” “Chacun doit s’efforcer de développer et d’appuyer l’autre en vue de leur progrès mutuel”, explique ‘Abdu’l-Bahá. “L’amour et l’unité seront favorisés entre vous, ce qui permettra de réaliser l’unité de l’humanité”. »

Bien entendu, chaque membre de la communauté bahá’íe croit en l’unicité de l’humanité et tente de refléter ce principe dans sa vie. Mais créons-nous une atmosphère susceptible de convaincre les gens de diverses origines raciales qu’ils peuvent non seulement offrir pleinement et librement leurs divers points de vue fondés sur leur compréhension des écrits bahá’ís, mais que ces points de vue sont également bienvenus et appréciés ? Ou ne laissons-nous inconsciemment que peu de place à la diversité des points de vue et des idées ? Considère-t-on qu’une discussion aimante et productive au sein de la communauté sur les défis du racisme peut nuire à l’unité de la communauté, ou sommes-nous prêts à en apprendre davantage sur le racisme, dans l’amour et l’unité, et à contribuer à son éradication complète en nous inspirant d’une approche bahá’íe et en nous distinguant de ce qui se passe dans l’ensemble de la société ?

\* \* \*

Cela m’amène au quatrième point que je veux présenter. Il concerne la compréhension globale de l’ampleur de la tâche à accomplir pour éradiquer à jamais le fléau du racisme dans l’ensemble de la société. Car être davantage conscients de tout ce qu’implique l’établissement de l’unité de l’humanité nous aidera à mieux comprendre comment nous pouvons collectivement, en tant que bahá’ís, contribuer plus efficacement à l’unité raciale dans la société dont nous faisons partie.

Shoghi Effendi a dit à ce sujet :

« Qu’il n’y ait point de malentendu. Le principe de l’unité de l’humanité – le pivot autour duquel gravitent tous les enseignements de Bahá’u’lláh – […] suppose un changement organique dans la structure de la société contemporaine, un changement tel que le monde n’en a jamais connu. »

La Maison de justice a identifié un de ces changements :

« L’unité de la race humaine doit être reconnue universellement et mise en œuvre par des mesures juridiques appropriées si l’on veut surmonter ce problème. »

«  l ne peut pas être déraciné par la contestation et le conflit. Il doit être supplanté par l’établissement de relations justes entre les individus, les communautés et les institutions de la société, qui permettront à tous de s’élever et ne désigneront personne comme “autre”. Le changement nécessaire n’est pas seulement social et économique, mais surtout moral et spirituel. »

Alors, il est normal que les bahá’ís souhaitent participer au travail que d’autres accomplissent, dans divers secteurs de la société, pour lutter contre la discrimination raciale. Mais il est impératif que nous intériorisions les directives relatives à cette question. En ce qui concerne la participation à des activités en dehors de la communauté bahá’íe, la Maison de justice déclare :

« Il ne peut y avoir aucune objection de principe […] à ce qu’un bahá’í participe à des activités qui prônent le changement social d’une manière conforme aux enseignements bahá’ís. Une plus grande implication dans la vie de la société, individuellement et collectivement, sera un résultat inévitable à mesure que le processus de croissance s’accélère dans les groupements avancés. Dans les communautés bahá’íes disposant de ressources limitées, une trop grande implication dans ces efforts à un stade précoce peut dissiper leurs énergies et nuire à la cohérence des activités nécessaires à la croissance. Pourtant, dans les régions où la Foi s’est suffisamment consolidée, il est naturel d’attendre des bahá’ís qu’ils prennent part à l’action sociale, en commençant par trouver des moyens d’appliquer les enseignements aux problèmes qui affectent leurs familles, leurs voisins et les communautés dans lesquelles ils vivent. »

Ici, la Maison universelle de justice établit un lien entre la croissance de la Foi, la croissance de la communauté bahá’íe et sa capacité à aider l’humanité à lutter contre toutes sortes de maux, y compris le fléau des préjugés et du racisme.

\* \* \*

Et cela m’amène au cinquième et dernier point que je voulais mentionner : la nécessité de réfléchir à la manière la plus efficace, pour nous, de contribuer collectivement à éradiquer la discrimination raciale. Dans son récent message du 22 juillet 2020 aux États-Unis, la Maison de justice parle du processus de construction communautaire et déclare que les « concepts et les approches de transformation sociale développés dans la série actuelle de plans […] peuvent être utilisés pour promouvoir l’unité raciale dans le contexte de la construction de la communauté, de l’action sociale et de la participation aux discours de la société ». Puis elle affirme dans ce même message :

« Dans le contexte du cadre régissant vos activités, il est nécessaire d’examiner attentivement les forces qui se déploient autour de vous afin de déterminer où vos énergies pourraient renforcer les initiatives les plus prometteuses, ce que vous devriez éviter, et comment vous pourriez apporter une contribution distinctive. »

La Maison universelle de justice veut que nous réfléchissions à ce concept, dans le cadre de nos actions, de notre mission si l’on veut, que nous réfléchissions à comment et où nous pouvons agir le plus efficacement pour contrer le racisme. Le but de ces réflexions, selon moi, est de décider où nos énergies produiront les résultats les plus durables. Aux bahá’ís des États-Unis, la Maison de justice déclare :

« Les efforts fragmentaires de ceux qui, en dehors de la communauté bahá’íe, s’occupent des nombreux et graves maux auxquels l’humanité est confrontée, n’ont guère eu de succès durable. Leurs efforts bien intentionnés ont souffert d’un manque de conscience de l’origine spirituelle de ces maladies et d’un manque de compréhension du fait que la seule solution durable réside dans l’acceptation des remèdes du médecin divin. »

L’une des raisons pour lesquelles il est préférable, en ce moment, que notre priorité soit de promouvoir l’unité raciale grâce à nos efforts de renforcement de la communauté, est la suivante : la méconnaissance de l’origine spirituelle du problème est la principale cause de l’absence de progrès durable. Les bahá’ís s’administrent donc, à eux-mêmes, le remède que leur offre leur Plan divin en prêtant attention à la racine spirituelle du problème qui ne semble être au cœur d’aucune autre approche.

Mais il y a d’autres faits à prendre en compte. Comme l’a déclaré la Maison de justice dans une lettre du 1er avril 1996 à un bahá’í, un de ces faits connexes est le suivant :

« […] la Maison de justice essaie depuis un certain temps de faire comprendre aux amis que la condition préalable nécessaire à la concrétisation de la vision sociale de notre communauté est une augmentation massive du nombre de croyants engagés et approfondis qui sont bien ancrés dans les éléments essentiels de la Cause […]. Parallèlement au processus de multiplication à grande échelle des adhésions, les institutions de la Foi, y compris celles qui sont à la base de la communauté, en viendront progressivement à fonctionner avec une efficacité et une harmonie accrues, renforçant ainsi leur potentiel de stimuler des processus de développement social. »

La Maison de justice essaie alors de donner un exemple de ce qu’elle veut porter à notre attention, en disant ce qui suit : « À mesure que les amis poursuivent leurs efforts pour promouvoir la croissance et la construction communautaire, l’action sociale et l’implication dans les discours de la société, ils travailleront de plus en plus avec d’autres personnes bien intentionnées pour éliminer ces problèmes et d’autres qui ont tant tourmenté le monde. Une illustration profonde des possibilités qu’offre cette approche se trouve dans […] » la vidéo “Aux frontières de l’apprentissage”, et la Maison de justice explique comment ce processus a débuté et comment il peut maintenant contribuer à une réforme de la société. Et elle donne l’exemple de « Bihar Sharif en Inde, où le système oppressif de castes, vieux de plusieurs siècles, est progressivement démantelé à la base », et ce, grâce à une contribution importante de la communauté bahá’íe.

Voici un autre exemple de conseil que la Maison de justice aux bahá’ís des États-Unis dans sa récente lettre. La Maison de justice dit :

« Il ne vous est pas possible de réaliser la transformation envisagée par Bahá’u’lláh en adoptant simplement les perspectives, les pratiques, les concepts, les critiques et le langage de la société contemporaine. Votre approche, au contraire, se distinguera par le maintien d’une humble attitude d’apprentissage, l’évaluation d’autres façons de procéder à la lumière de ses enseignements, la consultation pour harmoniser les différents points de vue et façonner l’action collective, et la marche en avant en lignes serrées avec une unité inébranlable. »

La Maison de justice souligne donc également que la croissance de la communauté bahá’íe est essentielle au renforcement des capacités, car elle permettra aux bahá’ís d’assumer d’autres responsabilités sociales individuelles et collectives, et notamment de contribuer efficacement à l’unité raciale. S’adressant aux amis des États-Unis, la Maison dit aussi :

« […] l’absence de préjugés raciaux doit être le mot d’ordre des bahá’ís dans les espaces sociaux dans lesquels ils sont engagés pour les activités du Plan. Dans ces cadres intimes, des personnes d’origines raciales diverses rencontrent la Parole de Dieu et, dans leurs efforts pour traduire les enseignements en actions pratiques, sont capables de créer des liens d’amour, d’affection et d’unité, et d’apprendre ce que signifie établir une véritable fraternité interraciale suffisamment puissante pour surmonter les forces du racisme qui les affligent, eux et leur société. »

Considérez les activités fondamentales du Plan :

* Comment un groupe de personnes d’origines diverses, qui se réunissent dans une atmosphère d’amour et de fraternité et utilisent le pouvoir des paroles de Dieu pour réfléchir à *La vie de l’esprit*, peuvent apprendre à reconnaître leur unité essentielle, sachant que chacune d’entre elles est reliée à Dieu, et que chacune est, essentiellement, une âme.
* Comment le fait d’assister à des réunions de prière régulières consacrées au culte collectif et au cours desquelles des personnes d’origines diverses prient et louent ensemble leur Créateur peut renforcer le lien spirituel existant entre elles et les inciter à développer une camaraderie et une coopération plus chaleureuses.
* Comment étudier les paroles de Dieu dans un processus dynamique de renforcement des capacités peut aider chacun à acquérir les qualités et les capacités qu’il peut apporter pour construire des communautés basées sur l’unité.
* Comment les familles prennent conscience du fait que l’éducation spirituelle des enfants d’origines diverses prépare ces derniers à saisir la vérité de l’unité de l’humanité que le cœur pur d’un enfant comprend déjà. Des générations découvrent que le programme d’autonomisation spirituelle des préjeunes les aide à prendre conscience des forces qui les entourent dans la société et leur permet de prendre en main leur propre développement en déployant leurs énergies sur le chemin qui mène à un monde basé sur l’unité dans la diversité qui donne naissance à une nouvelle race humaine.

C’est ainsi que le cadre des plans mondiaux actuels offre un environnement unique pour acquérir ces qualités et compétences, nous préparant tous à contribuer toujours davantage à l’éradication de la discrimination raciale. Dans une lettre historique datée du 26 mars 2016 et adressée aux destinataires des Tablettes du plan divin de ‘Abdu’l-Bahá, les bahá’ís des États-Unis et les bahá’ís du Canada, la Maison universelle de justice relate leurs nombreuses et illustres réalisations au cours du siècle dernier, réalisations qui ont permis de propager la cause de Bahá’u’lláh dans le monde entier et de contribuer à établir des communautés bahá’íes partout dans le monde. Elle explique que cette première mission sacrée a été plus ou moins remplie et que les tâches qui nous attendent ne sont pas les mêmes que celles d’une époque antérieure, et que c’est plutôt sur le front intérieur qu’elles sont aujourd’hui plus pressantes :

« Le mouvement de vos groupements jusqu’aux plus lointaines frontières de l’apprentissage inaugurera l’époque qu’avait anticipée Shoghi Effendi au moment où vous entrepreniez vos efforts collectifs, époque durant laquelle les communautés que vous bâtissez combattront directement les forces de la corruption, du laxisme moral et des préjugés profondément enracinés qui rongent le cœur même de vos sociétés, et finiront par les éradiquer. »

Nous devons comprendre que c’est là la façon la plus efficace de contribuer à l’éradication de la discrimination raciale dans ce monde.

Il est naturel de vouloir que le processus d’unité raciale avance rapidement, un sentiment qui peut parfois provoquer des frustrations et de l’impatience, ce que nous devons aussi comprendre. La Maison de justice écrit à un croyant :

« […] la frustration que vous ressentez face à la lenteur douloureuse des efforts déployés à cet égard ne peut être apaisée que si vous êtes convaincu que l’adhésion aux enseignements de notre Foi, bien qu’elle ne prenne effet que progressivement au début, finira par apporter le changement que vous souhaitez, et si, à partir de cette conviction, vous faites preuve de patience dans vos propres efforts pour contribuer à remédier à la situation. »

Mais nous devons nous rendre compte, en ce qui concerne la question de l’unité raciale, que la communauté bahá’íe a effectivement fait d’énormes progrès au cours du dernier siècle, même si notre réponse n’a peut-être pas encore comblé les attentes que ‘Abdu’l-Bahá avait placées en nous. En 1985, la Maison de justice n’a pas proposé au monde d’étudier la communauté bahá’íe comme un modèle ayant atteint la perfection. Elle l’a plutôt présentée comme une communauté qui, inspirée et stimulée par la révélation de Bahá’u’lláh et dotée d’une vision de l’unité de l’humanité et d’un cadre d’action cohérent dans tous ses aspects, se consacre à travailler dans l’unité absolue tout en apprenant à mettre en application les enseignements divins pour cette ère de maturité collective de l’humanité. C’est l’expérience de la communauté qui a été présentée au monde.

\* \* \*

En conclusion, nous devrions comprendre que la communauté bahá’íe est vraiment composée de croyants aussi divers que l’ensemble de la race humaine, qui en viennent tous à croire en la vérité incontestable de l’unicité de la race humaine et se consacrent à la pleine réalisation de cette unicité dans le monde. Nous croyons que l’unité de l’humanité est le fondement de la civilisation divine qui s’établira sur terre en temps voulu, et nous avons tous à cœur de faire, individuellement et collectivement, tout ce qui est en notre pouvoir pour contribuer, non seulement à éradiquer le fléau de la discrimination raciale de la surface de la Terre, mais aussi à établir un monde dans lequel toute l’humanité sera unie en une seule famille mondiale.

À chaque étape du développement de la communauté bahá’íe, nous faisons ce que nous pouvons en nous basant sur les capacités que nous avons développées. Et nous avançons de manière cohérente sous la direction de Bahá’u’lláh que nous transmet la Maison universelle de justice.

En tant que bahá’ís, nous croyons que, pour que l’unité raciale soit pleinement réalisée, pour qu’elle soit réelle et éternelle, elle doit découler de la transformation spirituelle des individus et des sociétés influencés par la parole de Dieu comme l’a révélée Bahá’u’lláh. Chacun de nous dans la communauté s’emploie à éradiquer non seulement les traces de tout préjugé – qu’il soit racial, religieux, sexiste ou de toute autre nature – qui pourrait subsister en raison de l’influence inconsciente qu’exerce sur nous la société, mais nous sommes également déterminés à éviter toute attitude paternaliste que nous pourrions involontairement avoir envers quiconque, quelle que soit sa race. Nous sommes déterminés à entretenir, dans notre vie personnelle et sociale, des relations d’amitié profonde avec des personnes d’origines raciales et de cultures diverses et à nous associer à toutes sur un pied d’égalité.

Nous sommes conscients de la nécessité et de la valeur de coopérer avec d’autres personnes qui partagent les mêmes idées que nous en ce qui a trait à la lutte contre la discrimination raciale et d’autres formes de discrimination, mais nous sommes également convaincus que la meilleure façon d’y parvenir est de le faire dans le cadre de nos efforts de construction communautaire. Plus nos activités de construction communautaire sont intensives, plus nous pouvons contribuer à l’unité raciale. Nous sommes conscients que, sur ce chemin, nous avons devant nous « une route longue et épineuse, semée d’embûches ». Mais nous sommes prêts à poursuivre notre route avec constance, persévérance et sacrifice. La Maison de justice a dit :

« ‘Abdu’l-Bahá a clairement indiqué que ceux qui s’efforcent de promouvoir l’unité de l’humanité endureront des épreuves et des injustices, et il a enseigné que le fait d’être lésé et opprimé sur le chemin de Dieu est un don divin, car c’est une caractéristique des manifestations de Dieu. »

Nous sommes conscients de la nécessité de faire preuve de patience alors que nous poursuivons nos efforts pour construire des communautés qui brillent par les qualités et les caractéristiques que les enseignements de la Foi mettent de l’avant. La Maison de justice déclare encore :

« La patience est aussi importante que la persévérance dans la poursuite de ces efforts. Il ne s’agit pas d’une question pour laquelle une action institutionnelle, aussi appropriée soit-elle, peut à elle seule produire le résultat souhaité. Le succès dépend avant tout et en fin de compte de l’attitude personnelle et publique des individus, et le changement d’attitude est malheureusement souvent terriblement lent. »

Ne nous faisons pas d’illusions. Il reste beaucoup, beaucoup à faire. Mais ne doutons pas non plus que, forts des principes divins inscrits dans les enseignements de la Foi et déterminés à améliorer sans cesse nos efforts pour les appliquer dans nos vies et nos activités individuelles et communautaires, nous serons soutenus et portés par les confirmations durables du Bien-Aimé, et que l’unité de la race humaine sera fermement établie dans le monde, faisant de la terre le miroir du royaume de Dieu. Des personnes de couleurs, de races, d’ethnies et de cultures différentes vivront en effet ensemble en harmonie et dans l’égalité comme les fruits d’un même arbre et les fleurs d’un même jardin. Nous trouvons un grand réconfort dans l’assurance infaillible du Maître qui a dit que « […] les préjugés raciaux seront un jour éliminés de la surface de la Terre ».